



## DECLARATION CGT- FO –SUD CÈ DU 03 FEVRIER 2010

Nous sommes réunis ce jour pour une séance du comité d'établissement extraordinaire avec l'ordre du jour :

- Situation et avenir du site
- Fixation d'un calendrier de travail
- Divers

A cette occasion, nous vous signifions cet ultimatum.

Nous vous laissons 12 jours, c'est à dire jusqu'au 15 février 2010 pour prendre les décisions de redémarrage de notre outil de travail et d'organisation du grand arrêt prévu en mars 2010.

Passé cette date, nous prendrons possession des lieux.

Nous restons à votre disposition pour reprendre la réunion sur cet ordre du jour : redémarrage de Flandres et grand arrêt.

Le délégué syndical CGT Marc PIGEON  
Le délégué syndical FO Patrice LECLAIRE  
Le délégué syndical SUD Philippe WULLENS